Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 10/03/2025

SOCIETE BIONACELLE Biocoop Bionacelle rappelle JAMBON CUIT



- Noms des modèles ou références concernés : **Jambon blanc cuit salaison bio yssingelaise devidal**
- Marque : **SALAISON BIO YSSINGELAISE DEVIDAL**
- **Date limite de consommation 11/03/2025**
- Conditionnements : **Jambon blanc vendu à la coupe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 26/02/2025 au 01/03/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Bassin d'Annonay**
- Distributeurs : **Biocoop Bionacelle**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **listeria monocytogenes detectée**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Fièvre ; Prématurité ; Infection néonatale ; Atteinte du système nerveux central ; Septicémie ; Avortement ; Mort in utero**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 17 mars 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre